



Un seul point d'accès.
Toutes les ressources fiscales voulues.

La série fiscale de CPA Canada

La série fiscale de CPA Canada contient des nouvelles de dernière heure et des banques d'information concernant l'impôt sur le revenu fédéral, la TPS et la TVH, ainsi que les taxes et impôts provinciaux.

Technologie conviviale, service à la clientèle hors pair : accédez à vos ressources en fiscalité sur **Knotia.ca**, la plateforme d'hébergement du Manuel de CPA Canada. Surlignez du texte important, ajoutez des notes personnelles, épinglez des documents et des recherches, et récupérez-les rapidement.

Trouver des renseignements fiscaux, c'est plus simple, plus rapide et plus efficace que jamais.

Inscrivez-vous à un essai gratuit de 30 jours en écrivant à freetrials@cpacanada.ca

VISITEZ cpacanada.ca/SerieFiscale
APPELEZ 1-855-769-0905
COURRIEL sales@cpacanada.ca

Choisissez le niveau de contenu qui vous convient :

	<h3>Série fiscale Plus*</h3> <p>Collection complète comprenant des commentaires éclairants, les textes législatifs annotés, la jurisprudence, les décisions de l'ARC, les publications gouvernementales actuelles et archivées et les formulaires pour L'ENSEMBLE des provinces et des territoires canadiens.</p>	<h3>Série fiscale*</h3> <p>Collection condensée comprenant des commentaires, les textes législatifs, les publications gouvernementales et les formulaires au niveau fédéral et québécois.</p>
<h3>Impôt fédéral</h3>	<p>CIF Platine</p> <ul style="list-style-type: none"> Textes législatifs annotés (y compris des versions antérieures de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>), jurisprudence, décisions de l'ARC, notes explicatives consolidées du ministère des Finances, conventions fiscales, publications gouvernementales actuelles et archivées, formulaires remplissables, taux d'impôt et outils fiscaux, et courtes vidéos où des fiscalistes d'EY commentent des éléments techniques, des décisions de l'ARC et la jurisprudence. NEW – Accédez facilement à nos interprétations interactives (iBox) Notes d'objet d'EY sur certaines dispositions <i>EY's Guide to Income Tax</i> (commentaire éclairant) Éclairages audios (présentations audios/visuelles informatives en impôt, intégrées dans notre commentaire) Commentaires sur la jurisprudence et commentaires sur les décisions de l'ARC (écrits et audios/visuels) <i>Canadian Tax Principles</i> de Byrd et Chen <i>EY's Guide to Preparing Personal Tax Returns</i> Bulletins <i>Monthly Corporate Tax Update</i> d'EY Liens vers <i>TaxFind Online</i> de la FCF et vers la Collection APFF à partir de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> fédérale 	<p>CIF Lite</p> <ul style="list-style-type: none"> Textes législatifs, décisions de l'ARC, notes explicatives du ministère des Finances, publications gouvernementales actuelles, formulaires remplissables, taux d'impôt et outils fiscaux <i>Canadian Tax Principles</i> de Byrd et Chen <i>EY's Guide to Preparing Personal Tax Returns</i>
<h3>Impôts et taxes provinciaux</h3>	<p>Provincial Taxes Electronic Reference Library (PERL)</p> <ul style="list-style-type: none"> Contenu annoté sur l'impôt sur le revenu et la taxe de vente en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario, en Saskatchewan et au Québec – Accédez facilement à nos interprétations interactives (iBox) Commentaires d'EY, taux d'impôt et de taxes, outils fiscaux, textes législatifs, jurisprudence, publications gouvernementales et formulaires pour l'ensemble des provinces et territoires <p>Impôts et taxes du Québec avec jurisprudence (ITQ)</p> <ul style="list-style-type: none"> Contenu annoté sur l'impôt sur le revenu et la taxe de vente au Québec – Accédez facilement à nos interprétations interactives (iBox) Collection complète de la documentation législative, jurisprudentielle et administrative en matière de fiscalité québécoise 	<p>Impôts et taxes du Québec (ITQ)</p> <ul style="list-style-type: none"> Collection complète de la documentation législative et administrative en matière de fiscalité québécoise
<h3>TPS/TVH et accise</h3>	<p>SARA</p> <ul style="list-style-type: none"> Textes législatifs en matière de TPS/TVH et d'accise, jurisprudence, décisions de l'administration centrale de l'ARC, notes explicatives consolidées du ministère des Finances, publications actuelles et archivées sur la TPS/TVH et l'accise, et formulaires remplissables – Accédez facilement à nos interprétations interactives (iBox) <i>EY's Complete Guide to GST/HST</i> (commentaire éclairant) Commentaires d'EY sur la jurisprudence et les décisions de l'ARC (écrits et audios/visuels) – la jurisprudence et les décisions de l'ARC sont sélectionnées par l'équipe éditoriale d'EY Articles du symposium de CPA Canada sur les taxes à la consommation 	
<h3>Nouvelles (comprises dans les deux niveaux de la série fiscale)</h3>	<p>Nouvelles Knotia : service d'information quotidienne par courriel qui couvre l'impôt sur le revenu fédéral, la TPS/TVH et l'accise, ainsi que les taxes et impôts provinciaux, et qui comprend l'accès à des archives de 90 jours.</p> <p>Sujets de l'heure : information quotidienne par courriel qui reprend les éléments importants publiés sur la page d'accueil de chaque collection et choisis avec soin par l'équipe éditoriale d'EY.</p>	
<h3>En prime avec tout achat (sur Knotia seulement)</h3>	<p>Nouvelles en taxes indirectes : bulletin bimensuel sur les taxes indirectes diffusé par courriel.</p> <p>Comment gérer vos impôts personnels d'EY : guide incontournable publié chaque année.</p> <p>Questionsfiscales@EY : bulletin mensuel sur l'actualité fiscale diffusé par courriel.</p> <p>TaxRates@EY : livre de référence en format PDF.</p> <p>Calculatrices d'impôt et calendriers d'EY</p>	

* Prix sur demande.



PROFITEZ GRATUITEMENT D'UN ESSAI OU D'UNE DÉMONSTRATION!
CPA Canada vous offre la possibilité de profiter gratuitement d'un essai ou d'une démonstration pour bon nombre de ses produits. Vous désirez en savoir plus? Écrivez à free trials@cpacanada.ca



AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART
Si vous n'êtes pas entièrement satisfait d'un produit, il vous suffit de retourner votre commande à CPA Canada dans les 30 jours suivant la réception pour obtenir un remboursement intégral.